

AVIS N° 195 - 2022 / BRVM / DG

Levée de suspension du titre BICI CI

La Bourse régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) informe le public et les intervenants du marché qu'elle a procédé, ce jour, à la levée de la suspension du titre BICI CI suite à la publication par l'émetteur de l'information relative à la cession des parts détenues par le Groupe BNP PARIBAS et PROPARCO.

Pour toute information complémentaire concernant cet Avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chaque pays de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 29 septembre 2022

Pour le Directeur Général de la BRVM,
Le Directeur du Département des
Finances de l'Administration et des
Ressources Humaines,
Chargé de l'intérim

Maxime DESSOU



50 81